



Association « Les Marcheurs Agyliens »
45130 Saint-Ay

<http://les-marcheurs-agyliens.e-monsite.com/>



N° association FFRP : 00260

Compte rendu de la réunion du 24 avril 2023

Présents : Isabelle Montenach, Béatrice Lamberdière, Martine Pousse, Bertrand Métreau, Philippe Derain, Marcel Malinowski, Michel Godard, Gérard Heib, Xavier Proust, Yves Laurent.

Absents excusés : Catherine Bonnet, Janny Thevret.

Ordre du jour :

- Point sur les séjours
- Clôture fin de saison
- Préparation de la saison à venir
- Questions diverses

1. Point sur les séjours

- En définitive 30 personnes participeront bien au séjour du mois de juin à Saint-Georges de Didone.
 - Montant total du séjour 16117,72€ soit 537€ par personne arrondi à 530€ la différence étant prise en compte par le club
 - Chaque participant a reçu le programme, la liste du covoiturage, ainsi que la répartition des chambres
 - En ce qui concerne le séjour pour la saison à venir une option a été posée au village vacances «Tore El Far» à Tautavel village des Pyrénées Orientales du 14 au 20 septembre 2024 avec Soleil Évasion comme Prestataire.
- Les inscriptions seront prises en temps et en heures et ce séjour sera ouvert à tous les adhérents au club à jour de leur cotisation de la saison en cours.

2. Clôture fin de saison

Cette année comme l'année précédente le Conseil a opté, pour clôturer la saison, d'organiser un pique-nique le mardi 6 juin après une marche au départ de Saint-Ay. L'organisation sera la même que celle de l'an dernier, le barnum ainsi que les tables et chaises seront fournis par la Mairie sur l'emplacement de l'ancien terrain de camping en bord de Loire. Une invitation sera adressée à chaque adhérent.

3. Préparation de la saison à venir

- La saison est maintenant bien avancée et il faut prévoir déjà la suivante, principalement pour ce qui concerne la constitution du Conseil d'Administration composé de 12 membres élus pour un mandat de 4 ans.
- A la fin de cette saison 4 membres sont en fin de mandat: Philippe Derain, Bertrand Métreau, Janny Thevret et Yves Laurent, un tour de table a été lancé Yves a annoncé son souhait de ne pas renouveler le sien et cessera son activité au sein du Conseil à la fin de cette saison après 3 mandats consécutifs dont 11 années au poste de secrétaire, en conséquence ce poste au sein du bureau sera à pourvoir.

Philippe et Bertrand ont choisi de renouveler leur mandat, restera à Catherine et à Janny absents excusés ce soir de faire part de leur décision, pour les autres membres en cours de mandat ils souhaitent continuer au sein du Conseil.

- Un cinquième groupe d'encadrement pour les randonnées serait souhaitable pour alléger la tâche des groupes existants. Tout du moins un renfort sera nécessaire Bertrand ayant émis le souhait de ne plus faire partie de son groupe.
- Un appel à candidatures sera lancé avant notre prochaine Assemblée générale ordinaire pour intégrer le Conseil d'Administration, et un appel aux bonnes volontés pour renforcer les groupes d'encadrants.
- La saison prochaine pour les adhésions, le paiement par virement sera à privilégier
- A noter la date de la prochaine Assemblée Générale le mardi 10 octobre à partir de 18h

- Point sur nos outils :

Openrunner nous donne entière satisfaction et nous aide beaucoup pour nos randonnées hebdomadaires. Le Conseil a décidé dans le but de faciliter la tâche des personnes qui préparent les marches et aussi de profiter de toutes les possibilités du produit de prendre l'abonnement Premium pour l'identifiant des Marcheurs Agyliens pour un montant de 29,99€.

Le site Web: L'avantage d'avoir un site internet est de disposer d'un support de communication disponible partout et tout le temps, mais malgré tout après une dizaine d'année d'existence le bilan est mitigé. Peut-on l'améliorer ou trouver une alternative par le choix d'un nouvel outil et prestataire, on peut se poser la question c'est pour cela qu'une petite étude sur le sujet va être lancée, les résultats seront présentés à la prochaine réunion courant septembre.

Google mail : Bien utile pour notre communication, il sera utilisé dorénavant aussi pour l'Archivage des documents officiels et les comptes rendus des réunions.

4. Questions diverses

- Litige Escapia: Le feuillet continue le délibéré est attendu pour le 23 mai 2023, à ce jour il n'est pas encore possible de pressentir la tendance de la décision .
- Retour sur l'AG du comité qui s'est déroulée au mois de février dernier. Le Certificat médical ne devrait plus être obligatoire, sauf peut-être pour une première licence ou après un long arrêt. En ce qui concerne l'augmentation du tarif des licences annoncée par la fédération pour la prochaine saison, le non l'a emporté mais quelle sera la décision de la Fédération, affaire à suivre.
- Suite à plusieurs demandes nous allons envisager de recommander des Gobelets au nom du club pour les nouveaux licenciés, un fournisseur est à trouver.
- La subvention du Conseil Départemental s'élèvera cette année à 4€90 par licencié basé sur l'effectif de l'année précédente. Nous serons conviés prochainement à venir retirer la lettre de notification de subvention, qui sera remise par nos Conseillers départementaux, à l'occasion d'une manifestation organisée dans notre canton.
- Forum des associations de la commune de Saint-Ay se déroulera le 9 septembre.

Prochaine réunion le lundi 18 septembre 2023 à 17 heures

